

Immigration : les députés critiquent l'exécutif

Sur le bilan comme sur les ambitions, tous les groupes ont exprimé mardi leur profond désaccord

S'il en doutait encore, le gouvernement est désormais prévenu. Dans un hémicycle où il ne dispose que d'une majorité relative, sa voie sera particulièrement étroite pour rallier des oppositions, que ce soit à droite ou à gauche, sur son projet de loi sur l'immigration qui doit être présenté début 2023.

Le débat sur la politique migratoire, organisé mardi 6 décembre à l'Assemblée nationale, pour permettre aux groupes parlementaires de dévoiler leurs propositions sur ce texte en a été une nouvelle illustration. Pendant près de quatre heures, les orateurs du parti Les Républicains (LR), ceux du Rassemblement national (RN) et ceux de la gauche en ont surtout profité pour critiquer à l'unisson le bilan sur l'immigration du président de la République, Emmanuel Macron, et pour fustiger les premières orientations du projet de loi dévoilées par l'exécutif.

En préambule de cette série de prises de parole, la première ministre, Elisabeth Borne, a tenté de défendre un « *texte équilibré* » : « *la France est et restera fidèle à sa tradition d'asile* », elle doit pouvoir « *dire qui on veut* » et « *qui on ne veut pas* » accueillir. « *Nous ne cherchons pas à cliver ou à multiplier des mesures uniquement symboliques* », a-t-elle prévenu depuis la tribune de l'Assemblée nationale, affirmant, à destination des bancs de l'extrême droite

et de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes), que « *l'immigration zéro n'est ni souhaitable, ni possible, et n'est pas plus réaliste que ne l'est une immigration dérégulée* ».

Si le gouvernement assure que le texte, qui alliera selon lui « *fermeté et humanité* », n'est pas encore finalisé, trois ministres – Gérard Darmanin (intérieur), Olivier Dussopt (travail) et Catherine Colonna (affaires étrangères) – en ont développé mardi ses grandes lignes.

Sur le premier volet de ce projet de loi, Gérard Darmanin a rapidement affiché son ambition mardi : « *Que ceux qui commettent des crimes et des délits prennent conscience qu'ils ne peuvent pas rester sur le territoire national* ». Pour le ministre de l'intérieur, qui a commencé son discours en citant l'auteur nationaliste et figure de l'Action française Jacques Bainville (1879-1936), provoquant les protestations des « *insoumis* », « *trop de règles spécifiquement françaises empêchent d'expulser un criminel sur notre sol* ».

« On veut des mesures radicales et pas un semi-texte technique »

OLIVIER MARLEIX
président du groupe LR
à l'Assemblée

Gérald Darmanin souhaite ainsi que la loi permette de « *ne plus nous censurer* » en laissant « *aux juges le soin de mesurer si la vie privée et familiale et le droit au séjour [régi par l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme] sont compatibles avec les actes de délinquance qui seront faits aux femmes et aux enfants, les violences sur les policiers, les gendarmes ou les pompiers* ».

L'intégration par le travail

Sur cette partie du projet de loi consacré à la répression, Gérard Darmanin plaide aussi pour « *une réforme structurelle* » de l'asile en limitant le nombre de recours, « *de douze à quatre* », et en permettant la délivrance d'une obligation de quitter le territoire français « *dès le rejet de la demande* » en première instance par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides.

Mais quatre ans après la loi « *asile et immigration* » portée par le ministre de l'intérieur d'alors, Gérard Collomb, qui avait fracturé le groupe macroniste, le gouvernement prône un « *en même temps* » délicat en mettant en avant des mesures pour renforcer l'intégration par le travail.

Le ministre du travail, Olivier Dussopt, a ainsi confirmé que le texte permettrait aux travailleurs sans-papiers « *déjà présents sur le territoire* » d'obtenir un « *titre de séjour temporaire* » sur les « *méti-ers en tension* », dont la liste sera

révisée. « *Il ne s'agit pas d'un plan de régularisation massive, a d'emblée prévenu M. Dussopt. Mais une solution donnée à celles et ceux qui sont déjà là, qui travaillent depuis longtemps et qui sont parfois aussi devenus irréguliers en raison de la complexité des formalités ou d'accidents de parcours* ».

Malgré les assurances du ministre du travail, les groupes de droite et d'extrême droite ont fait savoir, mardi, que cette mesure va constituer une ligne rouge lors de l'examen du texte au Parlement.

Après avoir mené un véritable réquisitoire du bilan migratoire d'Emmanuel Macron – un « *fiasco* », une « *faillite* », une « *débandade* » et un « *échec* » –, le député (LR) du Pas-de-Calais, Pierre-Henri Dumont, a ainsi menacé l'exécutif de s'opposer à ce texte : « *Nous maintenons votre volonté de régulariser massivement les clandestins, nous voterons contre l'ensemble de votre futur projet de loi* ». Dans un discours à la teneur très droitière, l'élu a ensuite affirmé qu'« *en France, l'immigration n'est pas une chance, elle est une charge* ». Des propos « *d'une violence insupportable* » a répondu en retour le ministre de la Justice, Eric Dupond-Moretti.

Pour le groupe LR, ce projet de loi sur l'immigration sera avant tout une occasion de marquer sa différence avec un gouvernement dont il a voté tous les textes – hors budget – depuis le début de la législa-

Marine Le Pen s'en est prise à un « énième texte placebo » alors que « la situation migratoire est plus que jamais hors de contrôle »

ture. « *On veut des mesures radicales et pas un semi-texte technique* », prévient le président du groupe à l'Assemblée, Olivier Marleix, qui compte, avec le patron des sénateurs LR, Bruno Retailleau, et avec le président du parti qui sera désigné dimanche 11 décembre, écrire à la première ministre, pour « *dire quel périmètre [ils] souhaite[nt]* » pour ce projet de loi.

De son côté, la présidente du groupe RN à l'Assemblée nationale, Marine Le Pen, a elle aussi reproché au gouvernement cette mesure sur les métiers en tension qui va entraîner « *de nouvelles voies d'entrées frauduleuses ou des régularisations massives* ». Régulièrement applaudie par des députés RN très mobilisés, l'ancienne candidate à l'élection présidentielle s'en est ensuite prise à un « *énème texte placebo* » alors que « *la situation migratoire est plus que jamais hors de contrôle* ».

Seule leur dans ce ciel sombre pour le gouvernement, le chef de

file des députés socialistes, Boris Vallaud, s'est dit « *favorable à des mesures ambitieuses de régularisation par le travail des étrangers présents sur notre territoire* ». L'élu des Landes a néanmoins, lui aussi, reproché au gouvernement d'avoir « *organisé le désordre dans la République* » avec sa politique migratoire avant d'énumérer une longue liste de griefs : « *Un droit des étrangers illisible et incompréhensible ; un empiement désordonné de réformes successives ; des procédures inefficaces...* »

« Politique du chiffre »

La présidente du groupe « *insoumis* », Mathilde Panot, a déploré l'arrivée au Parlement d'une « *vingt-neuvième loi sur l'immigration depuis 1980* ». « *Pourquoi ne jamais tirer de bilan ?* », s'est-elle interrogée, regrettant qu'en matière d'immigration, il ne s'agit pas de faire mais de montrer que l'on fait. Mieux vaut une démonstration de force, une politique du chiffre qu'« *une politique raisonnée* ».

Malgré cette série de critiques contre les orientations de son texte, M^{me} Borne, en clôturant le débat, s'est félicitée d'avoir perçu « *des constats communs et des propositions* », avant de se dire « *certaine* » de pouvoir « *trouver un équilibre ensemble* ». Un vœu qui s'annonce bien illusoire, pour le moment, pour un projet de loi dont l'atterrissage au Parlement s'annonce déjà mouvementé. ■

JÉRÉMIE LAMOTHE